

Mathématiques - Devoir Maison 5

À remettre par binômes le lundi 10 février.

L'objectif de cet exercice est de démontrer un théorème relatif aux suites : le **théorème de Césaro**. Pour simplifier les notations, on numérote les termes des suite à partir de 1 ; tous les résultats indiqués restent vrais si la numérotation part de 0.

Définition

Soit $(u_n)_{n \in \mathbb{N}^*}$ une suite de réels. On appelle *suite des moyennes* de u la suite $\left(\frac{\sum_{k=1}^n u_k}{n} \right)_{n \in \mathbb{N}}$.

Théorème

Si la suite u tend vers $\ell \in \overline{\mathbb{R}}$, la suite de ses moyennes également. (Césaro)

A) Preuve du théorème

Soit u une suite qui converge vers $\ell \in \overline{\mathbb{R}}$, on note v la suite de ses moyennes.

- Cas $\ell = 0$: soit $\varepsilon > 0$.
 - Justifier l'existence d'un rang $N \in \mathbb{N}$ à partir duquel $|u_n| < \frac{\varepsilon}{2}$.
 - En utilisant la question précédente, prouver que v converge vers 0.
- Cas $\ell \in \mathbb{R}$: en utilisant 1., prouver que v converge vers ℓ .
- Cas $\ell = +\infty$: prouver que v tend vers $+\infty$.
- Cas $\ell = -\infty$: déduire du cas précédent que v tend vers $-\infty$.

B) Réciproque ?

- Enoncer la réciproque du théorème de Césaro.
- Cette réciproque est fautive, proposer un contre-exemple.
- Démontrer que si on ajoute l'hypothèse de monotonie sur u alors la réciproque du théorème de Césaro est vraie.

C) Lemme de l'escalier

- Soit $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite de réels telle que $u_{n+1} - u_n \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{} \ell \in \mathbb{R}$.
Montrer que $\frac{u_n}{n} \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{} \ell$. (Lemme de l'escalier)
- Soit $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite de réels strictement positifs.
Montrer que si $\frac{u_{n+1}}{u_n} \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{} \ell > 0$ alors $(u_n)^{\frac{1}{n}} \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{} \ell$.
- En déduire la limite de $\left(\binom{2n}{n} \right)^{\frac{1}{n}}$.

En option pour ceux qui en veulent plus : l'exercice 16 de la fiche sur la dérivation.